Reflets du Ried

La revue d'information de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim

DÉCEMBRE 2017 N°12

Bonnes fêtes !

Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim
Le dynamisme d'un territoire

ARTOLSHEIM
BINDERNHEIM
BOESENBIESEN
BOOTZHEIM
ELSENHEIM
GRUSSENHEIM
HEIDOLSHEIM
HESSENHEIM
HILSENHEIM
MACKENHEIM
MARCKOLSHEIM
OHNENHEIM
RICHTOLSHEIM
SAASENHEIM
SCHOENAU
SCHWOBSHEIM
SUNDHOUSE
WITTISHEIM

SOMMAIRE

VIE ÉCONOMIQUE

PAIM et développement économique 3

LE DOSSIER

La GEMAPI, qu'est-ce que c'est ? 4-5

ENFANCE/JEUNESSE

Cartographie de l'accueil périscolaire 6-7

CULTURE

Les Médiathèques du Ried ont 5 ans ! 8

Des nouveautés à l'École de Musique Intercommunale 8

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour l'accessibilité des bâtiments aux personnes en situation de handicap 9

Travaux rue de Soelgel à Marckolsheim 9

Remplacement de la toiture et de la clôture du périscolaire de Sundhouse 10

Une nouvelle liaison cyclable pour le territoire 10

TOURISME

Office de Tourisme du Grand Ried 11

ÉDITO

Dynamisme économique et qualité de vie

Les entreprises implantées dans le Ried de Marckolsheim ont une grande diversité. Un monde semble séparer les artisans, les commerçants, les indépendants, les entreprises de services ou encore les grands groupes de la zone portuaire, elles ont pourtant tant en commun.

Elles contribuent toutes, à leurs échelles, au dynamisme du territoire et à l'emploi des habitants. C'est pourquoi la Communauté de Communes cherche à attirer de manière cohérente et pérenne un maximum d'entreprises sur le territoire. C'est le rôle des zones d'activités intercommunales et en particulier celui du PAIM, le Parc d'Activités Intercommunal de Marckolsheim. C'est aussi la tâche confiée au chargé de développement que nous avons recruté, qui a pour tâche de concrétiser des implantations d'entreprises et de fédérer les entreprises existantes.

Nos entreprises ont également en commun d'être dirigées par des entrepreneurs qui sont attachés à leur qualité de vie et à celle de leurs salariés. Là aussi, la Communauté de Communes a son rôle à jouer : quand on développe le réseau des périscolaires, quand on crée des pistes cyclables, quand on œuvre pour la sécurité ou la voirie, quand on aménage et que l'on respecte l'environnement, on contribue directement à l'amélioration de la qualité de vie.

Celle-ci est déterminante pour attirer et pérenniser les entreprises, qui elles-mêmes contribuent en retour à l'amélioration de la nôtre. Nous continuerons donc d'agir pour faire de notre territoire un lieu unique où il fait bon vivre, un lieu où entreprises, confort et environnement forment un cercle vertueux.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER
Président de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim
Maire de Marckolsheim

Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim
Le dynamisme d'un territoire

www.ried-marckolsheim.fr

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : Frédéric PFLIEGERSDOERFFER
COMITÉ DE RÉDACTION : Services de la CCRM
CRÉDITS PHOTOS : CCRM, RAI, Atelier C, Les Créatonautes
CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE : Les Créatonautes www.lescreatonautes.fr
IMPRESSION : OTT Imprimeurs

PAIM ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ça bouge au PAIM (Parc d'Activités Intercommunal de Marckolsheim) ! En cette fin d'année 2017, l'enseigne LIDL va ouvrir son supermarché en entrée de zone, au bord de la route départementale 424.

Idéalement placée et visible, l'enseigne LIDL va renforcer l'offre commerciale à l'échelle du territoire et jouer le rôle de « locomotive » pour le PAIM. Elle attirera des clients qui ne manqueront pas de poursuivre vers l'intérieur de la zone pour y découvrir les commerçants et services qui s'y trouvent déjà… et les panneaux annonçant déjà de nouvelles implantations d'entreprises.

Ainsi, la vente des terrains se poursuit. 213 ares ont d'ores et déjà été vendus et 68 ares sont en cours d'acquisition par des entreprises ou des investisseurs. Par ailleurs, les services de la Communauté de Communes accompagnent et conseillent une demi-douzaine de porteurs de projet qui ont manifesté leur intérêt ou d'ores et déjà élaboré un projet précis.

Le PAIM a pour vocation principale d'offrir à la population de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim des activités artisanales, des commerces et des services diversifiés et de qualité qui n'existent pas encore sur le territoire.

PORTRAIT

« Agir pour que les entreprises se sentent bien et se développent sur le territoire »

Portrait de Stéphane Hummel, chargé de développement économique et touristique.

Avant de rejoindre la CCRM, Stéphane Hummel a travaillé au service des entreprises, à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Alsace Eurométropole. Il y était d'abord chargé du suivi des créateurs d'entreprises, puis de l'accompagnement et du soutien aux acteurs du développement économique alsacien.

Aujourd'hui, il a pour mission de mettre son expertise au service de notre Communauté de Communes, en travaillant en particulier sur deux axes prioritaires :

▶ **L'attractivité du territoire.** Il s'agit d'attirer les entreprises et les porteurs de projets en vantant les atouts concrets du Ried de Marckolsheim : localisation entre France et Allemagne, Zone portuaire, PAIM, etc.

▶ **L'animation du tissu d'entreprises existantes,** en créant une véritable logique de réseau au sein des TPE, PME et grandes entreprises. En permettant aux entreprises de se rencontrer et d'échanger, on enclenche des synergies positives. Partages d'expérience, formations, partenariats et business : les réseaux d'entreprises favorisent la vitalité économique du territoire et donc l'emploi.

C'est un chantier complexe et ambitieux, mais un chantier capital pour que notre territoire continue de se développer, au bénéfice de chaque habitant.

LA GEMAPI, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Depuis 2014, un nouvel acronyme a fait son apparition dans le domaine des politiques publiques : la GEMAPI. Liée à la nécessité d'intégrer mieux et davantage les milieux naturels à l'action publique, celle-ci concerne directement notre Communauté de Communes.

Jusqu'à présent, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, étaient des compétences facultatives, partagées entre toutes les collectivités et leurs groupements. Pour favoriser des politiques stratégiques plus cohérentes, la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles attribue à partir du 1er janvier 2018 aux communautés de communes l'obligation de prendre en charge ces deux volets, autrement dit, la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations.

La Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim intervient déjà depuis de nombreuses années dans ce domaine, notamment par la restauration de l'Altwasser début 2017, et par la définition d'un programme de restauration des rivières, en cours de mise en œuvre (voir ci-contre). Toutefois, son action en matière de gestion des cours d'eau se limite aujourd'hui à une partie seulement de son territoire. La création de la nouvelle compétence GEMAPI impose à l'intercommunalité de prendre en charge tout le réseau hydrographique de son territoire, y compris des cours d'eau pour lesquels un syndicat propre existe ou existait, comme l'Ischert, le Muhlbach ou la Blind.

Afin d'assurer une meilleure cohérence de son action et une meilleure maîtrise technique des opérations, la Communauté de Communes a choisi de transférer sa compétence GEMAPI au Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) le 1er janvier 2017.

Cette nouvelle compétence implique également la gestion du volet « protection contre les inondations » actuellement gérée sur notre territoire par le syndicat des digues de l'Ill.

Pour l'année 2018, le programme d'investissement prévisionnel en matière de GEMAPI s'articule autour des actions suivantes :

- **Restauration des cours d'eau du secteur nord de la CCRM (voir ci-contre) : 120 900 € TTC**
- **Restauration de la Blind sur le périmètre de la CCRM : 102 000 € TTC**
- **Programme de restauration de l'Ischert (études faunistiques complémentaires) : 17 600 € TTC**
- **Etude du syndicat des digues de l'Ill : 13 000 € TTC**

Afin de financer ce programme ambitieux, la Communauté de Communes a décidé de mettre en place une nouvelle taxe dont le produit sera exclusivement destiné à la mise en œuvre des actions de gestion des milieux aquatiques et de protection contre les inondations. Les opérations de restauration de cours d'eau bénéficieront en outre de l'aide de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Focus sur la restauration des cours d'eau du secteur Nord

D'un point de vue général, les cours d'eau de la plaine d'Alsace ont subi jusqu'à récemment d'importantes pressions liées à l'artificialisation, au recalibrage, à l'abatage des végétations de berges, ou au contraire à l'absence complète de gestion entrainant une détérioration de la qualité des milieux.

Dans ce contexte, la Communauté de Communes a défini un programme de restauration pour 36 km de cours d'eau et zones humides. Echelonné sur 5 ans, ses principales mesures concernent :

- le traitement des végétations de berges sur l'ensemble du linéaire, à la fois en termes d'entretien et de plantation
- la mise en place d'aménagements de diversification des écoulements dans les lits mineurs
- la création de mares
- des mesures de restauration particulières pour la mare, les anciens étangs et le ruisseau de Bindernheim
- la création d'une zone de rejet végétalisée à la sortie du déversoir d'orage de Sundhouse.

La première phase du programme de travaux a débuté à l'automne 2017 à Hilsenheim sur le Friesengraben. Le coût global du programme de restauration est estimé à environ 520 000 € dont 80% devraient être financés par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

LA CCRM AU SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES FAMILLES

Pour répondre au mieux aux besoins des familles, la CCRM mène depuis plusieurs années une politique ambitieuse de développement de l'accueil périscolaire. L'objectif de la collectivité est de couvrir l'ensemble de son territoire par le service d'accueil périscolaire pour les enfants de 4 à 11 ans scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires. À ce jour, sept structures périscolaires et un service de cantine fonctionnent sur le périmètre communautaire, offrant 314 places d'accueil destinées aux enfants de 16 communes.

Seules les communes de Bootzheim et d'Artolsheim sont à ce jour dépourvues d'un service d'accueil périscolaire. Afin de finaliser le maillage de son territoire, et pour garantir un même niveau de service à toutes les familles, la CCRM a décidé de construire une structure périscolaire à Bootzheim, destinée aux enfants scolarisés à Artolsheim, Bootzheim et Mackenheim. En outre, actuellement accueillis au sein de la salle polyvalente de la commune, les enfants du RPI Elsenheim-Grussenheim bénéficieront, dès la rentrée de septembre 2019, d'une toute nouvelle structure périscolaire.

Périscolaire de Hilsenheim

15A rue de l'Église
67600 HILSENHEIM

Périscolaire de Sundhouse

14 rue Principale
67920 SUNDHOUSE

Périscolaire de Heidolsheim

44 rue de l'École
67390 HEIDOLSHEIM

Périscolaire de Wittisheim

23 rue de Hilsenheim
67820 WITTISHEIM

Périscolaire de Mackenheim

23 rue Principale
67390 MACKENHEIM

Périscolaire de Richtolsheim

6 rue Principale
67390 RICHTOLSHEIM

Capacité d'accueil :
50 enfants de 4 à 11 ans
Coût prévisionnel :
1 653 436 € HT
Livraison :
septembre 2019

Périscolaire d'Elsenheim

(en cours de réalisation)
crédit : MGD architecture

Multi-accueil de Marckolsheim

16 rue de Franche-Comté
67390 MARCKOLSHEIM

Périscolaire de Marckolsheim

3 place de l'Église
67390 MARCKOLSHEIM

Relais d'Assistantes Maternelles de Marckolsheim

9 rue du Noisetier
67390 MARCKOLSHEIM
(+ antenne au 25 rue des Artisans à SUNDHOUSE)

Capacité d'accueil :
50 enfants de 4 à 11 ans
Coût prévisionnel :
1 592 674 € HT
Livraison :
fin 2019

Périscolaire de Bootzheim

(en cours de réalisation)
crédit : Aubry Lieutier architectes

LES MÉDIATHÈQUES DU RIED ONT 5 ANS !

Depuis 2012, la médiathèque de la Bouilloire à Marckolsheim et celle du Grand Ried à Wittisheim travaillent de concert pour animer et mettre la culture à portée de tous sur le territoire.

Le samedi 20 janvier, le réseau des Médiathèques du Ried fête son 5e anniversaire :

- ▶ **Dans la matinée, à Wittisheim,** avec la présentation des nouveaux services et des animations pour les tout petits
- ▶ **De 14h30 à 16h, à Marckolsheim :**
  - Présentation des nouveautés : services numériques, prêt de moules à gâteaux (avec dégustations pour les gourmands !)
  - Création d'une œuvre collective
  - Atelier photos « Bookface »

A l'occasion de cette journée, un petit cadeau attendra les visiteurs, alors n'hésitez pas à venir fêter l'anniversaire des médiathèques avec leur équipe !

DES NOUVEAUTÉS À L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Ouverture d'une classe de cor

Depuis cette rentrée, une nouvelle discipline a fait son entrée à l'École de Musique : une classe de cor s'est ouverte avec deux élèves inscrits. Le jeune Lilian est très heureux de pourvoir suivre ces cours, car dit-il, il aime bien le son et la forme de cet instrument. Serge Haessler, déjà professeur de trompette à l'école de musique, et qui enseigne cette nouvelle discipline, précise que le son velouté du cor d'harmonie se marie avec tous les autres instruments.

Un instrument est encore disponible qui pourra être prêté gratuitement à un prochain élève. Avis aux amateurs !

Mise en place de cours de composition

Autre nouveauté pour cette rentrée : les cours de composition musicale avec Bruno Martagao, violoncelliste et compositeur, dont l'objectif vise à produire des œuvres vocales, instrumentales ou électroniques.

Les cours abordent la composition, les formes musicales, l'analyse et la création polyphonique, l'harmonisation, l'instrumentation, la technologie musicale, la composition électroacoustique ou encore l'orchestration. L'inscription à cette discipline nécessite un minimum de prérequis : connaissances musicales, instrumentales, informatique, analyse musicale...

+ D'INFOS

Renseignements auprès de l'École de Musique au 03 88 85 96 63.

POUR L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées fixait l'objectif de rendre accessible aux personnes en situation de handicap l'ensemble des Etablissements Recevant du Public, les ERP.

Devant l'ampleur de la tâche et pour planifier les nombreux travaux à réaliser, l'ordonnance du 26 septembre 2014 relative à l'accessibilité des ERP a instauré les Ad'AP, les Agendas d'Accessibilité Programmée, qui constituent un cadre législatif pour la mise aux normes d'accessibilité des ERP.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes a réalisé, en novembre 2014, un état des lieux des bâtiments dont elle assure la gestion. Il a permis de constater que 9 bâtiments ne répondaient pas aux critères d'accessibilité.

Diverses interventions de mise aux normes ont donc été réalisées par les services de la CCRM entre le 1er septembre et le 11 novembre 2017 :

- ▶ Rajout de lavabos et modifications de hauteur de lavabos
- ▶ Marquages au sol pour le stationnement des personnes à mobilité réduite
- ▶ Marquages au sol pour les personnes malvoyantes ou aveugles
- ▶ Travaux de mise en accessibilité. La dernière tranche ne permettait pas personnes à mobilité réduite d'accéder aux bureaux et aux banques d'accueil du public. En outre, certaines portes vitrées n'étaient pas équipées de dispositif permettant d'accéder sans risques pour les personnes mal voyantes.

Le montant des travaux s'élève à 37 000 € TTC.

TRAVAUX RUE DE SOELGEL A MARCKOLSHEIM

Dans le cadre de sa compétence d'aménagement des voiries classées d'intérêt communautaire, la Communauté de Communes à procéder au renouvellement total de la voirie, sur une longueur de 200 mètres linéaires. L'éclairage vétuste a été remplacé par des nouveaux luminaires de type « leds ». Les réseaux aériens d'éclairage et de téléphonie ont également été enfouis.

Montant des travaux : 150 000 € TTC

REMPLACEMENT DE LA TOITURE ET DE LA CLÔTURE DU PÉRISCOLAIRE DE SUNDHOUSE

Dans le cadre du suivi des bâtiments de la Communauté de Communes, il a été remarqué que les toitures du bâtiment principal et de l'annexe ainsi que la clôture du périscolaire de Sundhouse étaient en mauvais état.

Le remplacement des toitures et l'installation d'une clôture neuve ont été validé lors du vote du budget pour 2017. Le montage d'un échafaudage étant nécessaire, il a par ailleurs été décidé d'en profiter pour procéder au ravalement des façades.

Les travaux concernant les toitures ont consisté en l'enlèvement des tuiles et des ouvrages en zinc puis en la repose de tuiles plates et le remplacement des descentes et gouttières d'eaux pluviales. Les deux bâtiments ont également été repeints.

La clôture existante, en bois et métal, a été remplacée par une clôture métallique répondant aux nouvelles normes de sécurité.

Les prestations concernant les toitures ont été réalisées au courant de l'été et le remplacement de la clôture au début du mois de novembre 2017.

Le coût des travaux se monte à la somme de 122 000 € TTC.

UNE NOUVELLE LIAISON CYCLABLE POUR LE TERRITOIRE

En 2017, les Communautés de Communes du Ried de Marckolsheim et de Sélestat se sont associées pour créer une liaison entre leurs deux réseaux d'itinéraires cyclables via Muttersholtz, Wittisheim et Sundhouse. Ce nouveau tronçon permet également de relier les véloroutes du Rhin et du vignoble.

Cette réalisation de 5,2 km représente un coût de 279 000 € TTC, répartis entre les deux communautés de communes. Le projet bénéficie du soutien financier du Conseil Départemental du Bas-Rhin et une aide est attendue de l'Union Européenne.

OFFICE DE TOURISME DU GRAND RIED

Les festivités de fin d'année approchent, les calendriers sont disponibles dans nos bureaux : veillées de Noël, balades de Noël, concerts ou marchés de Noël, ambiance et authenticité au menu du Grand Ried. À ne pas manquer : Chasse aux trésors de Noël à Marckolsheim, du 25 novembre au 6 janvier ; Balade de Noël à pas de loup, le mercredi 3 janvier à 15h30 à Marckolsheim.

Boutique Cadeaux !

Venez découvrir la boutique de l'Office de Tourisme pour vos cadeaux de fin d'année, des idées cadeaux à petits prix avec le clin d'œil local et alsacien ! Nous vendons également des cartes postales du Grand Ried aux couleurs de Noël et pour la nouvelle année.

Besoin d'un hébergement pour réunir la famille en Alsace ?

L'Office de Tourisme tient le guide des hébergements à votre disposition.

Information aux particuliers loueurs de chambres, de locations touristiques : Vous souhaitez louer un meublé aux touristes de passage ? Nous vous rappelons que toutes les personnes qui proposent à la location un hébergement meublé doivent en faire la déclaration auprès de la mairie du lieu où se situe le logement. Il en est de même pour les chambres à louer. Une personne qui loue un meublé sans l'avoir déclaré auprès de la mairie s'expose à une contravention de 3e classe. Pensez à vous mettre en accord avec la législation pour passer une saison touristique en toute sérénité !

Appel aux associations

Vous souhaitez profiter de la communication régionale pour faire la promotion des manifestations que vous organisez ? Il vous suffit de transmettre les informations à l'office de tourisme, nous nous chargeons de les enregistrer dans la base de données régionale, de les intégrer à nos calendriers mensuels, de les partager sur les réseaux sociaux, de les transmettre à nos contacts.

+ D'INFOS

Pour télécharger nos éditions et trouver des idées de sortie, nous vous invitons à visiter le site internet du Grand Ried à l'adresse : www.grandried.fr

L'équipe du bureau de Marckolsheim vous accueille en décembre du mardi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

LES CRÉATONAUTES

www.ried-marckolsheim.fr

Communauté de Communes du
Ried de Marckolsheim
Le dynamisme d'un territoire